

Charte de Signature des Publications

La charte de signature des publications indique pour chaque unité (équipe) de recherche associée à un établissement du PRES Université de Grenoble, pour tout auteur titulaire, sous contrat, doctorant ou post-doctorant la forme de la signature à adopter.

1. Définitions

Hiérarchie descendante :

C'est le mode d'écriture d'une adresse en commençant par **le nom de l'université/organisme de recherche.**

Organisme, nom du laboratoire, code postal, ville, pays

Écriture multi-lignes : **un renvoi par tutelle.** Un renvoi peut être partagé par plusieurs auteurs.

Exemple :

Soit un article à deux auteurs : A. Premier et B. Second. A. Premier est affecté à l'unité LABU dont les tutelles sont : Université UNI1 et organisme ORG1. B. Second est affecté à l'unité LABV dont les tutelles sont Université Grandeta , Université UNI2 et l'organisme ORG2.

- **Écriture multi-lignes descendante**

A. Premier^{1,2}, B. Second^{3,4,5}

¹ Univ. UNI1, Lab. LABU, Grenoble, France.

² ORG1, Lab. LABU, Grenoble, France.

³ Univ. Grandeta, Lab. LABV, Grenoble, France

⁴ Univ. UNI2, Lab. LABV, Grenoble, France

⁵ ORG2, Lab. LABV, Grenoble, France

Remarque : Certains séparateurs comme « ; » sont traités comme un retour à la ligne et donc donnent une écriture multi-lignes.

2. Enjeux

Toutes les institutions ont intérêt à maximiser le recensement de leurs publications.

Les publications d'une institution sont recensées automatiquement en utilisant les moteurs de recherche. Pour qu'une publication soit effectivement attribuée à une institution, il faut que le nom de l'institution puisse être repéré et reconnu par les moteurs de recherche. Il est donc utile d'avoir une charte de signature qui, si elle est appliquée, permet d'optimiser le recensement des publications de chaque institution signataire de la charte.

L'Observatoire des Sciences et des Technologies (OST) indique que les opérateurs de recherche et, en particulier les universités, doivent choisir une « appellation unique » pour l'adresse utilisée dans les publications scientifiques et « communiquer auprès des chercheurs pour qu'ils utilisent uniquement cette forme normalisée ». Il faut également harmoniser les appellations utilisées par les universités. Les recommandations qui suivent tiennent compte des moteurs de recherche utilisés par les outils biométriques, tels que Essential Science Indicators (ESI) et/ou le Web of

Science (WOS).

3. *Recommandations*.

1. **Structure de la signature** : Ecriture multi-lignes descendante. Le mode multi-lignes donne le même poids aux différentes institutions partenaires (tutelles) d'un laboratoire. L'écriture descendante facilite l'identification des institutions. Ce choix est particulièrement important pour les organismes puisque les universités sont plus facilement repérées par les moteurs de recherche.
2. **Une seule mention pour les membres du PRES Université de Grenoble signataires de ce document** :
 - Le terme « Univ. » est préférable au terme « Université » pour plusieurs raisons : il est le même en français et en anglais et évite les accents qui posent problème à certains moteurs de recherche.
 - « Univ. Grenoble Alpes », est substitué à toutes références aux établissements de recherche et d'enseignement supérieur signataires de ce document, à l'exception de l'Université de Savoie et Sciences Po Grenoble qui font figurer l'intitulé de leur établissement.
3. **Adresse simplifiée** : Le code postal est souvent utilisé comme clef par les moteurs de recherche. Il convient de fixer un code postal et une adresse unique. Il est préférable de simplifier la présentation des adresses : code postal, Ville, Pays. Seule l'adresse de l'auteur de correspondance (contact author) peut être une exception quand nécessaire.
4. **Mention simplifiée des unités** : Le nom des unités et de l'hôpital doit apparaître sous forme d'acronyme normalisé.

Annexe

Intitulé de la structure	Sigle	Signature
Laboratoire d'Informatique de Grenoble	LIG	Univ. Grenoble Alpes, LIG, F-38041 Grenoble, France CNRS, LIG, 38041 Grenoble, France INRIA, 38 334 Grenoble, France